

TENNIS DE TABLE
CHAMPIONNAT TERRITOIRE NPC - INDIVIDUEL ELITE ET PROMO B/M/C/J
ESPACE MOTTE-BOSSUT – LEERS
MERCREDI 19/03/2025 – 12h45

Conditions

Avoir une tenue de sport comportant obligatoirement un short ou jupette et des chaussures adéquates (baskets propres). Le maillot de club est interdit. Le maillot doit être d'une couleur différente de celle de la balle (blanche). La restauration est proscrite dans la salle.

Participation

Sur qualification suite aux championnats de districts. Les qualifiés sont remontés par les districts via USPORT afin de permettre par la suite la remontée des qualifiés au territoire.
Ne pas oublier les licences avec photos.

Règlements généraux

Cf. règlements généraux UGSEL sur le site www.ugsel.org

Le championnat promotionnel est ouvert aux joueurs non licenciés FFTT ou licenciés FFTT n'ayant jamais dépassé 549 points officiels, y compris les saisons antérieures (attention le dernier chiffrage de la FFTT est réalisé en janvier).

Organisation

CTT de Tennis de Table.

Les Nom, Prénom, Etablissement, n° de licence UGSEL, et classement FFTT ou autre doivent être fournis et sont indispensables dans les résultats transmis au National

Jury

Arbitrage par les joueurs avec au minimum un juge adulte responsable dans la salle

Programme

Ouverture des portes dès 12h45.

Début des rencontres pour tous à 13h30.

Remise des récompenses vers 17h30.

Qualification au territoire

Les finalistes de chaque catégorie + bonus éventuels selon résultat du national N-1.

En cas de non participation d'un joueur, merci au responsable d'en avertir le plus tôt possible **Jérémy BURY** au **06.27.95.15.25** ou jeremy.bury@hotmail.fr